

## RÉACTIONS OFFICIELLES

## ANNEXE E

qu'en temps de guerre, environ 10 500 marins marchands ont prêté volontairement leurs services au cours de la Seconde Guerre mondiale. Dans la marine marchande, les victimes de la Bataille de l'Atlantique étaient de un marin sur quatre, soit le taux le plus élevé de tous les services alliés occidentaux. L'hon. Lionel Chevrier, ministre des Transports à l'époque, a décrit ainsi les risques qu'ils couraient: "Les dangers étaient comparables à ceux du militaire MOYEN en uniforme." C'est moi qui souligne. Le militaire canadien moyen courait un risque d'environ une fois sur vingt-deux d'être tué, d'après "UNE JOURNÉE POUR SE SOUVENIR", page 8, du MAAC. Les marins ont été leurrés par la promesse d'une carrière maritime alors que même les invalides qui voulaient parfaire leur formation n'ont pas pu s'inscrire aux cours d'études secondaires par correspondance donnés par les Services éducatifs de la Légion canadienne. A l'époque, les marins marchands étaient jugés indignes par définition. A la manière d'Alice au pays des merveilles, la définition n'avait pas besoin d'être logique et elle était sans réplique. Elle continue de s'appliquer.

35.01.02 Puisque les rigueurs de la discipline militaire sont, comme on l'a dit, le seul critère, un examen de la Loi sur le service civil, chapitre 53, datée du 17 juillet